

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
valant procès-verbal
(cf. décision du Conseil d'Etat n°277087 du 05 décembre 2007)
SEANCE DU 05 MARS 2019

DATE DE LA CONVOCATION	25 février 2019
DATE D'AFFICHAGE	25 février 2019
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	10
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	5
- AYANT DONNÉ POUVOIR	3
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	2

Le 05 mars 2019 à Dix Huit Heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique LAUDRÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) : M. Eric COLLOMBON, M. Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN, M. Michel DOMINIQUE, M. Simon GIRAUD, M. Marc GUEYDON, M. Dominique LAUDRÉ, Mme Elisabeth MAEGHERMAN, M. Bruno MARTIN, Mme Raphaëlle MARTOIA, M. Hervé WADIER.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (5) :

- **AYANT DONNÉ POUVOIR (3) :**
 - o M. Norbert COSTE, ayant donné pouvoir à M. Michel DOMINIQUE
 - o M. Edouard DAVID, ayant donné pouvoir à M. Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN
 - o M. Laurent RISOUL, ayant donné pouvoir à Mme Elisabeth MAEGHERMAN
- **N'AYANT PAS DONNE POUVOIR (2) :**
 - o M. Christophe BENOIT
 - o Mme Cécile DISDIER

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Bruno MARTIN désigné conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

<u>Quorum au cours de la séance</u>		<u>Présents</u>
<u>Délibération N° 2019-022</u>	<u>Nombre de votants :</u> 13	10

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h15.

Le compte rendu valant procès-verbal du conseil municipal de la séance du 29 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

1. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2019-022 SEM SEDEV - Financement du plan pluriannuel - Levée des Garanties d'emprunts

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité :

- 1- Prononce le retrait de la délibération n° 2018-144 ;
- 2- Approuve le principe du réaménagement du périmètre des garanties octroyées pour les emprunts arrivant à échéance entre 2019 et 2021 ;
- 3- Autorise Monsieur le Maire à solliciter au nom de la commune la levée des garanties octroyées pour tout ou partie des emprunts listés ci-après auprès des établissements concernés :
 - o un emprunt de 1.070.000 € garanti par la mairie pour 267 500 € souscrit en 2005 auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) arrivant à échéance en juin 2020, suivant garantie en date du 30 juin 2005, consentie au terme d'une délibération en date du 30 juin 2004 ;
 - o un emprunt de 1.100.000 € garanti par la mairie pour 275 000 € souscrit en 2005 auprès du CIC-Lyonnaise de Banque arrivant à échéance en janvier 2020 suivant garantie en date du 23 novembre 2004, consentie au terme d'une délibération en date du 30 juin 2004 ;
 - o un emprunt de 1.070.000 € garanti par la mairie pour 540 000 € souscrit en 2005 auprès de la BNP arrivant à échéance en décembre 2019 suivant garantie en date du 23 novembre 2004, consentie au terme d'une délibération en date du 30 juin 2004 ;
 - o un emprunt de 1.400.000 € garanti par la mairie pour 273 000 € souscrit en 2006 auprès de la Société Générale arrivant à échéance en juin 2021 suivant garantie en date du 15 janvier 2006, consentie au terme d'une délibération en date du 20 mars 2006 ;
 - o un emprunt de 500.000 € garanti par la mairie pour 250 000 € souscrit en 2013 auprès de la CIC-Lyonnaise de Banque arrivant à échéance en décembre 2020 suivant garantie en date du 31 octobre 2013, consentie au terme d'une délibération n°2013-126 en date du 8 octobre 2013 ;
 - o un emprunt de 500.000 € garanti par la mairie pour 250 000 € souscrit en 2013 auprès de la BPAURA arrivant à échéance en novembre 2020 suivant garantie en date du 07 novembre 2013, consentie au terme d'une délibération n°2013-126 en date du 8 octobre 2013 ;
 - o un emprunt de 500.000 € garanti par la mairie pour 250 000 € souscrit en 2013 auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse arrivant à échéance en octobre 2020 suivant garantie en date du 18 octobre 2013, consentie au terme d'une délibération n°2013-126 en date du 8 octobre 2013 ;

2. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

Liste des décisions du Maire

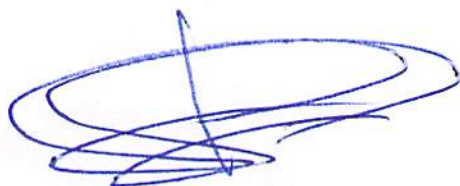
En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises du 30 janvier 2019 au 04 mars 2019 :

Numéro	Objet	Entreprise	Montant TTC
2019-02	Marché - fleurissement 2019 de la Commune	GAEC Horticulture Chouvet 05600 Saint Crépin	6 848,63€
2019-03	Contrat de crédit-bail véhicule particulier	SA GAP AUTOMOBILE ZA LACHAUD 05000 GAP	362.41€ sur 36 mois
2019-04	Extension du réseau de production de neige de culture secteur Peynier mission suivi environnemental	EQUINOXE ENVIRONNEMENT 05460 ABRIES	7 200€ (pas de TVA applicable)

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Le Maire**, clôt la séance du conseil municipal à 19h15.

Le Secrétaire de séance

M. Bruno MARTIN



Le Maire,

Dominique LAUDRÉ

